



Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035

**Rapport de la consultation en ligne**

*7 juin au 30 septembre 2023*



## TABLE DES MATIERES

<b>Mise en contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>1. FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION EN LIGNE.....</b>	<b>4</b>
<b>2. SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS .....</b>	<b>6</b>
<b>2.1 Accroître la conservation des milieux naturels.....</b>	<b>6</b>
<b>2.1.1 Milieux où prioriser les actions .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1.2 Projets inspirants d'autres municipalités.....</b>	<b>10</b>
<b>2.2 Maintenir l'intégrité des écosystèmes naturels .....</b>	<b>11</b>
<b>2.3 Mettre en place des pratiques d'aménagement et d'entretien favorables à la biodiversité.....</b>	<b>12</b>
<b>2.3.1 Les pratiques que la Ville pourrait adopter pour favoriser la biodiversité ou qu'elle pourrait rendre plus systématiques.....</b>	<b>12</b>
<b>2.4 Cultiver l'amour citoyen de la nature et l'engagement.....</b>	<b>15</b>
<b>3. ATTRAITES NATURELS DE LA VILLE ET COUPS DE CŒUR DES CITOYENS .....</b>	<b>19</b>
<b>3.1 Les attraits naturels.....</b>	<b>19</b>
<b>3.2 Les coups de cœur.....</b>	<b>20</b>
<b>4. QUÉBEC, RÉGION DE LA BIOSPHÈRE .....</b>	<b>21</b>

## MISE EN CONTEXTE

Du 7 juin au 30 septembre 2023, les citoyens et citoyennes de la Ville de Québec étaient invités à participer à une consultation en ligne portant sur la biodiversité. Cette consultation s'inscrit dans une démarche d'élaboration de la Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2035 de Québec. Lors de la consultation, les citoyens étaient invités à :

- **Proposer des pistes d'action en faveur de la biodiversité selon 4 thèmes :**
  - Les milieux naturels ;
  - Les attraits naturels de Québec ;
  - La gestion écologique des espaces verts ;
  - L'information et la mobilisation citoyenne.
- **Nommer des initiatives** réalisées dans d'autres villes.
- **Définir leurs coups de cœur** : à l'aide de la carte interactive, les citoyens étaient invités à indiquer leurs parcs et milieux naturels préférés.
- **Prioriser des thèmes/propositions et en suggérer d'autres qui n'auraient pas été abordé(e)s dans la consultation en ligne.**
- **Se prononcer sur la pertinence d'inscrire Québec comme réserve de biosphère.**

Par ailleurs, les citoyens pouvaient, s'ils le souhaitaient, attribuer un vote aux propositions qui leur plaisaient.

<b>BILAN DE LA PARTICIPATION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 300</b> visites sur le site de la consultation publique (plateforme de participation publique)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1 563</b> citoyens et citoyennes ont visité le site de la consultation (plateforme de participation publique)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>241</b> citoyens et citoyennes ont participé activement en formulant des commentaires sur les 4 thèmes proposés dans la consultation</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>27</b> citoyens et citoyennes ont participé activement en formulant des propositions sur des parcs et des milieux naturels de leur préférence à l'aide de la carte interactive</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>28</b> citoyens et citoyennes ont participé activement en formulant des suggestions sur d'autres thèmes à traiter et sur la candidature de Québec comme Région de la biosphère de l'UNESCO</li> </ul>

Ce rapport présente une synthèse des propositions des citoyens.

Par ailleurs, pour illustrer l'importance que revêtent les propositions pour les citoyens, les occurrences de chaque proposition ont été comptabilisées, de même que les votes attribués par d'autres citoyens.

### Aperçu de l'outil « Idées »

---

Les milieux naturels

il y a 4 mois

La consultation en ligne est maintenant terminée.

Les milieux naturels comprennent les milieux humides et hydriques (plans d'eau), les boisés urbains et les forêts. Certains sont protégés, d'autres demeurent vulnérables face au développement urbain. Ils font actuellement l'objet de plusieurs exercices de planification, par exemple, dans le cadre du Plan régional des milieux humides et hydriques, qui sont guidés par l'objectif d'augmenter la protection accordée à ces milieux.

Pistes de réflexion :

- La Ville peut faire des actions pour amorcer ou accélérer la régénération d'un écosystème dégradé ou artificialisé. Selon vous, où devraient être prioritaires les actions de restauration sur le territoire?
- Connaissez-vous des projets réalisés dans d'autres municipalités pouvant nous servir de modèles et que vous aimeriez porter à notre attention?

**Antoine4567**  
il y a 7 mois

Profiter des occasions

Quand un terrain est à vendre, quand un immeuble est à démolir, quand Hydro-Québec se départi d'une parcelle, etc il est important de profiter de

---

0 Commentaire
2

**Vincent**  
il y a 8 mois

Cabanes à oiseaux et hotel à insectes sur les terrains municipaux

Chaque parc, espaces verts de la Ville pourraient être équipés de ces 2 items

---

1 Commentaire
33

**Élyse**  
il y a 8 mois

Inviter la population à innover en créant des bandes de terrain laisser sauvage ou comblé par des fleurs et arbustes indigènes.

---

0 Commentaire
17

## 1. FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Les citoyens et citoyennes étaient invités à suggérer des pistes d'action favorisant la biodiversité selon 4 thèmes :

- Les milieux naturels ;
- Les attraits naturels de Québec ;
- La gestion écologique des espaces verts ;
- L'information et la mobilisation citoyenne.

Les propositions ont été recatégorisées de sorte à faciliter l'analyse des informations par les équipe de la Ville de la façon suivante :

- Accroître la conservation des milieux naturels ;*
- Maintenir l'intégrité des écosystèmes naturels ;*
- Mettre en place des pratiques d'aménagement et d'entretien favorables à la biodiversité ;*
- Cultiver l'amour de la nature et l'engagement.*

Les propositions prioritaires et suggérées ont été intégrées aux catégories présentées ci-dessous et comptabilisées dans les occurrences et les votes de participants obtenus.

Les attraits naturels et les coups de cœur ont été regroupés et seront présentés en 2<sup>e</sup> partie du rapport.

Voici ci-bas un tableau des faits saillants des propositions exprimées<sup>1</sup>. Dans chaque catégorie, les propositions sont présentées dans l'ordre **du plus populaire au moins populaire en termes de votes obtenus**.

Faits saillants de la consultation en ligne		
Catégorie	Propositions des citoyens	Occurrences (Occ.) et votes
<b>Accroître la conservation des milieux naturels</b>	Créer de nouveaux milieux naturels	Occ. : 25 Votes : 298
	Protéger les milieux naturels	Occ. : 13 Votes : 138
	Intégrer la biodiversité dans les outils de planification de la Ville	Occ. : 23 Votes : 112
	Restaurer les milieux naturels dégradés	Occ. : 9 Votes : 95
<b>Maintenir l'intégrité des écosystèmes naturels</b>	Préserver les milieux aquatiques	Occ. : 5 Votes : 24
	Espèces exotiques envahissantes	Occ. : 4 Votes : 17
	Aménager les espaces naturels	Occ. : 4 Votes : 15
	Acquisition de connaissance et suivi	Occ. : 3 Votes : 12
	Préserver les espèces	Occ. : 3 Votes : 8
<b>Mettre en place des pratiques d'aménagement et d'entretien favorables à la biodiversité</b>	Règlementer pour accélérer l'adoption de meilleures pratiques	Occ. : 36 Votes : 346
	Augmenter la canopée et la nature en ville	Occ. : 25 Votes : 234
	Adopter des pratiques moins interventionnistes et favoriser la diversité et les plantes vivaces indigènes	Occ. : 24 Votes : 157
	Intégrer des abris pour la faune urbaine	Occ. : 8 Votes : 85

<sup>1</sup> Plus détails sur les propositions (idées) des citoyens peuvent être consultés dans le document [Compilations\\_des\\_idées\\_des\\_citoyens](#) en annexe.

Faits saillants de la consultation en ligne		
Catégorie	Propositions des citoyens	Occurrences (Occ.) et votes
	Réduire la pollution	Occ. : 7 Votes : 49
	Gérer le ruissellement	Occ. : 4 Votes : 34
<b>Cultiver l'amour de la nature et l'engagement</b>	Mobiliser	Occ. : 25 Votes : 174
	Informer et éduquer	Occ. : 29 Votes : 140
	Développer un sentiment d'appartenance	Occ. : 4 Votes : 44
	Faciliter/encourager l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité	Occ. : 6 Votes : 36
	Mettre en valeur	Occ. : 2 Votes : 6

## 2. SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

Plusieurs propositions font ressortir des enjeux connexes à la biodiversité, directement reliés à l'urbanité tels que la qualité de l'air, les îlots de chaleur et les inondations. Également, le lien entre l'environnement, la santé et la qualité de vie est évident pour les citoyens.

Pour les citoyens, la préservation de la biodiversité est l'affaire de tous (la Ville, les citoyens et le secteur privé). Toutefois, la Ville doit montrer l'exemple en adoptant elle-même de meilleures pratiques d'entretien de ses espaces verts notamment et en les expliquant. Les citoyens considèrent qu'un effort important de communication sera nécessaire pour opérer un changement de perception et voir adopter de meilleures pratiques. Finalement, ils promeuvent également et à de nombreuses occasions de réglementer aussi bien pour proscrire certaines activités jugées dommageables pour la biodiversité que pour accélérer la mise en place de certaines mesures jugées plutôt favorables à biodiversité. L'écofiscalité a également été abordé à plusieurs reprises comme moyen de voir adopter de meilleurs comportements plus rapidement. La réglementation et l'écofiscalité sont envisagées de façon parallèle (non séquentielle) aux activités de communication et à l'adoption par la Ville elle-même des pratiques promues.

### 2.1 *Accroître la conservation des milieux naturels*

*Les milieux naturels comprennent les milieux humides et hydriques (plans d'eau), les boisés urbains et les forêts. Certains sont protégés, d'autres demeurent vulnérables face au développement urbain. Ils font actuellement l'objet de plusieurs exercices de planification, par exemple, dans le cadre du Plan régional*

*des milieux humides et hydriques, qui sont guidés par l'objectif d'augmenter la protection accordée à ces milieux.*

Considérant que la Ville peut réaliser des actions pour amorcer ou accélérer la régénération d'un écosystème dégradé ou artificialisé. Les citoyens étaient invités à nommer :

- Des milieux, où selon eux, les actions de restauration/régénération sur le territoire devraient être prioritaires ;
- Des projets réalisés dans d'autres municipalités pouvant servir de modèles.

### **2.1.1 Milieux où prioriser les actions**

#### **Créer de nouveaux milieux naturels**

- De manière générale, les citoyens veulent **plus de nature en ville et plus de variété** dans le type de milieux. Ils souhaitent que l'on crée de nouvelles **forêts** ou des mini-forêts dans la ville ainsi que des friches ou des prairies.

On suggère de **planter des arbres sur les terrains riverains des autoroutes** pour créer une ceinture verte, faire écran au bruit et améliorer la qualité de l'air à leurs abords.

- En plus d'une protection stricte des **milieux humides** existants, ils souhaitent que la Ville en crée de nouveaux. On propose par ailleurs de leur donner une vocation éducative en les aménageant à la manière des marais sous la gestion de l'organisme Canards illimité. Ceci pourrait être fait dans les marais adjacents à la rivière Saint-Charles (par exemple dans le secteur Duberger-Les Saules).
- Pour créer de nouveaux milieux naturels, les citoyens envisagent deux avenues :
  - **Prolonger ou agrandir des milieux naturels existants** (par exemple, en supprimant le camping au centre de plein air de Beauport et en acquérant les terrains riverains jusqu'au nord de la ville, de ceux situés en zone inondable, ainsi que des îles et des méandres permettrait de créer un parc linéaire comme celui de la rivière Saint-Charles ou en prolongeant le sentier du parc linéaire de la rivière Saint-Charles jusqu'au sentier des marais du Nord).
  - **Requalifier ou convertir des espaces** utilisés pour d'autres usages. Beaucoup de citoyens souhaitent voir davantage de déminéralisation. L'acquisition de ruelles ou de terrains vacants pour les renaturaliser apparaît donc comme une avenue permettant de déminéraliser et de créer de nouveaux espaces de nature.

On propose également de convertir des espaces considérés sous-utilisés en milieux naturels (par exemple : parc sportif en parc végétalisé, golf de Beauport en espace de biodiversité, pont de l'île d'Orléans recyclé en jardin écologique, rue en parc).

- Les citoyens sont sensibles, également, au rôle écologique des **milieux humides et hydriques** (captation des GES, protection contre les inondations, réservoir de biodiversité). Ils souhaitent qu'ils soient **protégés du développement** (moratoire). Et, pour en augmenter le nombre, il est proposé de **transformer les bassins de rétention secs en bassins humides** à retenue permanente et de **créer de nouveaux bassins de rétention**. Ses infrastructures sont envisagées pour réduire les risques d'inondation et pour augmenter le nombre de milieux naturels.

### **Protéger les milieux naturels**

- Les citoyens de Québec sont attachés à leurs milieux naturels. Ils apprécient leur proximité et leur facilité d'accès. Ils sont conscients des services écosystémiques qu'ils rendent (lutte aux îlots de chaleur, amélioration de la qualité de l'air et habitats fauniques, etc.) et de la pression que peut exercer le développement urbain. Ils souhaitent les conserver « intacts » et **les protéger du développement** (par règlement). Les citoyens ont mentionné plusieurs **boisés** : parc Chauveau, de Bourg-Royal, de Saint-Denys, de Chaudière, Legendre et des Châtelers.
- Le **fleuve Saint-Laurent et ses milieux riverains** sont également appréciés, notamment pour l'observation des oiseaux. Des citoyens souhaitent que les Battures de Beauport soient préservées lors de l'aménagement de la phase 4 de la promenade Samuel de Champlain, ou encore, de la transformation de la section de l'autoroute Dufferin en boulevard urbain. Ils proposent de créer une **trame verte et bleue** qui intégrerait la ZICO des battures de Beauport et du chenal de l'île d'Orléans. À titre d'inspiration, on suggère des aménagements similaires à ceux du marais Léon Provancher ou de la Réserve du Cap-Tourmente. On propose également la création d'un **corridor** (tronçon vert) continu du sud-ouest au nord-est qui longerait le fleuve Saint-Laurent via la falaise. Ce corridor intégrerait les cimetières Mount Hermon et Saint-Patrick, du domaine du Montmartre, le parc du bois de Coulonge, le parc des Plaines d'Abraham, la baie de Beauport et le Domaine Maizerets. En plus de moyens favorisant la biodiversité, ces corridors sont envisagés comme moyens de ralentir l'étalement urbain à la manière de la ceinture de verdure de l'Ontario. On propose une **superficie d'aires protégées d'environ 30 %** du territoire de la ville. Cette ceinture est envisagée dans la couronne nord du mont Bélair au mont Saint-Louis. Plusieurs aimeraient voir la création de **parcs avec des mandats de conservation qui permettent des usages récréotouristiques** (territoire des Trois Sommets et du mont Saint-Louis) ou encore des jardins botaniques ou centres de la nature à **visée pédagogique** (parc des Moulins à Charlesbourg, boisé Saint-Denys).



### Intégrer la biodiversité dans les outils de planification de la Ville

- Les citoyens sont conscients qu'une politique favorisant la biodiversité fait intervenir différentes divisions de la Ville et que **cette politique doit s'opérer de façon transversale et intégrée au sein des différentes divisions**. À titre d'exemple, on propose l'arrimage de la Stratégie en faveur de la biodiversité aux outils de planification des bassins versants (Plan directeur de l'eau).
- En matière d'urbanisme, certains souhaiteraient voir le **développement immobilier freiner**, d'autres sont en faveur de la **densification** afin de limiter l'étalement urbain.
- Beaucoup souhaitent que des mesures (**zonage/réglementation**) obligent les promoteurs à **protéger les arbres en place**, et à créer des **espaces verts « de qualité »** (plantés d'arbres et de végétaux qui ne se limitent pas à des étendues gazonnées) lors de la construction de nouveaux développements.

On suggère également de **modifier le Règlement d'urbanisme** pour permettre de construire 1 à 2 étages supplémentaires si on conserve, au sol, une superficie équivalente et qu'on y plante des arbres.

- Des citoyens aimeraient par ailleurs que des mesures soient prises pour encourager davantage la **plantation d'arbres sur leur terrain** (ratio de 30 % de la surface du terrain plantée d'arbres incluant l'obligation de planter au moins un **arbre en façade** de chaque terrain).
- En matière de **déminéralisation**, les citoyens estiment qu'en réduisant la largeur des rues, on opère un **meilleur partage de l'espace**. Plusieurs pensent également que la Ville devrait réduire le nombre de **stationnements de surface** et qu'elle devrait favoriser la construction de stationnement étagé/souterrain. Elle devrait, également, imposer la plantation d'un arbre (un arbre pour une place de stationnement) dans les grands stationnements de surface tels que ceux des magasins à grande surface. On propose aussi que la Ville protège les **arbres à grand déploiement sur les terrains privés** (interdiction d'abattage).
- Beaucoup de citoyens souhaiteraient que la Ville **interdise tout développement dans les boisés ainsi que dans les milieux humides**.
- On propose par ailleurs de réglementer pour mettre en place des mesures telles que d'imposer **l'installation de bacs récupérateurs d'eau de pluie** dans les nouvelles constructions ou de **toits végétalisés** sur les toits plats de grande surface (commerces, institution, etc.).
- On mentionne que la Ville devrait prioriser la **rénovation des infrastructures** désuètes ou abandonnées plutôt que d'en construire de nouvelles.

### Restaurer des milieux naturels dégradés

- En plus de protéger les milieux naturels existants et d'en créer d'autres, les citoyens souhaitent que la Ville **restaure ceux qui sont dégradés** et en fasse **le suivi**. On suggère également de se donner une cible de **30 % du territoire protégé et restauré**. La portion restante du boisé de Rochebelle ou encore le terrain restant et non développé de l'ancien zoo pourraient faire l'objet d'interventions de restauration.

#### 2.1.2 Projets inspirants d'autres municipalités

- Refonte fiscale mise en place à [Victoriaville\\*](#) et à [Laval\\*](#) pour favoriser la densification et soutenir financièrement la protection des milieux naturels.
- La ville de **Laval** pour la [plantation d'arbres le long des autoroutes](#) .
- **Toronto**, pour sa **mesure d'écofiscalité** : la Ville offre des réductions de taxes foncières aux propriétaires (résidentiels et commerciaux) qui installent [un toit vert\\*](#) (maximum de 50 % de la taxe foncière pendant 5 ans) et pour sa **ceinture verte** autour de la ville (la ceinture de verdure de l'Ontario).
- **Victoriaville** qui distribue à ses citoyens du [compost produit à partir de leurs déchets verts\\*](#).
- La ville de **Sainte-Julie** pour son [règlement sur la plantation d'arbres sur terrain privé\\*](#).
- La ville de **Montréal** pour ses **saillies de trottoir drainantes** dans [Rosemont-La Petite-Patrie\\*](#) et pour le projet [Fleur de Macadam](#), une place publique qui permet la gestion du ruissellement in situ (water square).
- Le projet de [forêt nourricière](#) initié par Agiro puis repris par Rafal dans la Haute-Sainte-Charles à Québec.
- [Exemples internationaux](#) :
  - **Projet de réensauvagement** : Les jardins de la Baie à **Singapour**.
  - Transformation d'un centre commercial en **jardins avec des milieux humides** à **Nottingham en Angleterre**.
  - L'intégration d'un **bassin d'orage** à **Harbin en Chine**.
  - Le plan de **protection des pollinisateurs** à Dublin en **Irlande**
  - En **France**, initiative permettant à [une forêt d'évoluer en forêt primaire\\*](#).
  - À Paris, en **France**, la [réduction de la vitesse sur le boulevard périphérique autour de Paris](#) en période de smog pour améliorer la qualité de l'air\*.
  - **La forêt verticale à Milan (Italie)** :
    - [Vertical Forest | Milan | Stefano Boeri Architetti](#)
    - [Green obsession | milan vertical forest \(youtube.com\)](#)
  - **Portland (Oregon, USA)** pour la réduction de la largeur de ses rues afin d'y intégrer des **jardins de pluie**.

- **Linköping (Suède)** pour son [guide visant la préservation des pollinisateurs](#) à destination des citoyens et acteurs du territoire de la ville.

\*Les hyperliens suivis d'un astérisque n'ont pas été fournis par les citoyens, mais ajoutés ultérieurement pour faciliter la compréhension des initiatives citées.

## 2.2 *Maintenir l'intégrité des écosystèmes naturels*

### Préserver les milieux aquatiques

- Pour préserver l'intégrité des milieux humides et hydriques, on propose d'**empêcher les constructions dans l'espace de liberté** des cours d'eau, de **végétaliser les berges** et de **préserver leur capacité d'érosion** (milieux agricoles et résidentiels).
- Dans le même ordre d'idée, pour préserver les écosystèmes aquatiques, on propose d'**améliorer l'infiltration de l'eau** (revêtement poreux) ou de **limiter son ruissellement** par la réduction des surfaces imperméabilisées (stationnements de surface, utilisation de revêtements poreux, végétalisation). Finalement, l'augmentation de la **capacité des réseaux d'eaux usées** et l'**amélioration du traitement des eaux** sont également mentionnées comme deux facteurs de préservation des écosystèmes aquatiques.

### Les espèces exotiques envahissantes

- Les espèces exotiques envahissantes sont citées par plusieurs comme une menace à la biodiversité. Ils soulignent que les **citoyens sont peu informés** sur cet enjeu et que des actions sont à prendre de ce point de vue. Toutefois, on suggère aussi d'en **interdire la vente et l'achat**. On propose également de **répertorier** celles présentes sur le territoire de la ville et d'en **faire le suivi** (pourrait être fait à l'aide d'une application et de la participation citoyenne).

### Aménager les espaces naturels

- L'**aménagement des milieux naturels** apparaît pour les citoyens comme un bon moyen pour les préserver (baliser les sentiers, aménager des sentiers pour éviter le piétinement de certaines zones plus sensibles – milieux humides du parc Chauveau par exemple).

### Acquisition de connaissance et suivi

- Plusieurs citoyens aimeraient savoir **quelles espèces** (fauniques et floristiques) **sont présentes sur le territoire**. Ils aimeraient par ailleurs qu'un **suivi** soit fait notamment des **espèces invasives et des espèces à statut** à l'aide de l'ADN environnemental développé par l'INRS ([www.iTrackDNA.ca](http://www.iTrackDNA.ca)). On propose également de réaliser des études d'impact des phytocides et de la phytoremédiation de sols contaminés.

### Préserver les espèces

- Beaucoup de propositions relèvent de mesures visant à améliorer la qualité et la diversité des habitats.

À ce titre, on propose d'**augmenter la variété des espèces végétales** dans les espaces verts de la ville en :

- Réduisant les espaces gazonnés au profit d'espaces où auront été plantées des espèces indigènes variées ;
  - Maximisant les espaces arborés ;
  - Prférant l'ensemencement des différentes variétés de plantes aux rouleaux de tourbe ;
  - Plantant des asclépiades ;
  - Intégrant des espaces de permaculture dans les boisés ;
  - Installant des abris fauniques dans les parcs de la ville (et en faire le suivi) : hôtels à insectes, nichoirs, habitats pour les couleuvres et les chauves-souris.
- Les **chats** apparaissent en milieu urbain comme le principal prédateur des oiseaux. On propose donc d'interdire les chats de sortir librement afin de préserver la faune aviaire.

## 2.3 Mettre en place des pratiques d'aménagement et d'entretien favorables à la biodiversité

### 2.3.1 Les pratiques que la Ville pourrait adopter pour favoriser la biodiversité ou qu'elle pourrait rendre plus systématiques

*Favoriser la biodiversité dans les espaces publics requiert souvent de les entretenir autrement afin de renforcer leur richesse écologique : réduire la tonte pour favoriser la création d'habitats pour la flore et la faune, supprimer le recours aux pesticides, lutter contre les espèces exotiques envahissantes, revégétaliser des surfaces, etc.*

Les citoyens étaient invités à :

- Proposer des actions à mettre en place pour améliorer l'acceptabilité sociale des aménagements de biodiversité caractérisés par la présence d'herbes plus hautes et de végétaux indigènes ;
- Identifier quelles pratiques ils aimeraient voir être davantage utilisées, ou encore nouvellement adoptées.

Pour les citoyens, l'acceptabilité sociale d'aménagements caractérisés par la présence d'herbes plus hautes, notamment, passe par une **plus grande visibilité** de tels aménagements et par des **efforts de communication** pour les faire connaître et les expliquer. Ainsi, la Ville doit **montrer l'exemple** et adopter, elle-même, des pratiques d'entretien de ses espaces verts qui soient moins interventionnistes et qui favorisent la diversité. Elle doit par ailleurs, les expliquer sur le site même, notamment, à l'aide de pancartes par exemple (par exemple : pancartes mentionnant que

les espaces laissés sans tonte, au parc des Plaines d'Abraham, l'étaient au bénéfice des insectes ou encore la station Duchesnay), et parfois, règlementer pour accélérer l'adoption des meilleures pratiques.

### **Règlementer pour accélérer l'adoption de meilleures pratiques**

En plus de l'adoption par la Ville de meilleures pratiques afin de favoriser la biodiversité et d'actions de communications pour en améliorer la perception, les citoyens sont nombreux à plébisciter de nouveaux règlements tels que :

- L'interdiction des **pesticides et des herbicides** dans tous les terrains à usage non alimentaire ;
- Interdire **l'abattage des arbres à grand déploiement**;
- Instaurer un **ratio minimal de végétalisation** représentant 30 % du territoire de la ville ;
- L'interdiction des **tondeuses à moteur thermique** ;
- L'interdiction de **tondre la pelouse avant le 1<sup>er</sup> juin** ;
- La révision du **règlement R.V.Q. 1006 — alinéas 13 et 14** sur la longueur du gazon et de la végétation.

Ils envisagent l'ensemble de ces actions (le changement de pratiques à la Ville, les actions de communication et l'approche réglementaire) de manière simultanée.

### **Augmenter la canopée et la nature en ville**

- De manière générale, les citoyens veulent une Ville qui fasse plus de place à la nature. Pour y parvenir, ils souhaitent que la Ville **déminéralise** davantage en réduisant :
  - **Les espaces imperméabilisés** en végétalisant ces espaces ;
  - L'offre de **stationnement** ;
  - La **largeur des rues**.

Ces espaces devraient être **végétalisés**. On propose également qu'un ratio d'un arbre par place de stationnement soit mis en place et que des **revêtements perméables** soient privilégiés lors de l'aménagement de stationnements de surface.

Les espaces où se trouvent des bornes d'incendie pourraient également accueillir des saillies de trottoirs végétalisées comme à [Montréal](#).

- La **protection et l'augmentation de la canopée** constituent une préoccupation marquée des citoyens. Ceux-ci sont conscients de son intérêt pour la biodiversité ainsi que pour la qualité de vie dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques (réduction du bruit, amélioration de qualité de l'air et réduction des îlots de chaleur). C'est pourquoi ils souhaitent que

la Ville protège par règlement les arbres à grand déploiement et qu'elle en plante également. Plusieurs aimeraient plus de **micro-forêts** en ville.

### **Adopter des pratiques moins interventionnistes et favoriser la diversité et les plantes vivaces indigènes**

- Plusieurs citoyens ont soulevé le fait qu'une tonte fréquente et systématique de tous les espaces verts de la ville était moins justifiée. Ils proposent donc de **limiter la tonte aux espaces fréquentés** tels que les sentiers, les espaces de jeu ou de pique-nique par exemple. Pour faciliter l'acceptabilité sociale, ils suggèrent d'**expliquer la démarche** à l'aide de pancartes installer dans les zones qui ne seraient pas tondues.
- Les citoyens souhaitent que la Ville prenne des mesures pour **réduire les espaces gazonnés** au profit de la **plantation d'arbres et de plantes variées** dans terrains industriels, privés, commerciaux, et institutionnels. On souhaite également que les rouleaux de tourbe laissent place à de l'**ensemencement** voire à des **plantes couvre-sol**. Les citoyens souhaitent que la Ville **promue et favorise des approches d'entretien moins interventionnistes** et qui favorisent la diversité.
- Les citoyens souhaitent que la Ville remplace les plantes annuelles de ses plates-bandes, potées et terre-plein (avenue Honoré-Mercier) par des **plantes vivaces indigènes**. D'autres seraient en faveur du **réensauvagement** de terrains municipaux, aimeraient voir plus de **friches** et de **prés fleuris**.
- Plusieurs citoyens aimeraient que la Ville adopte quelques principes de **permaculture**, notamment en intégrant des **plantes comestibles**, des **arbres fruitiers**, dans ses parcs et boisés.

### **Intégrer des abris pour la faune urbaine**

- Plusieurs citoyens aimeraient que la Ville installe des **abris fauniques** (nichoirs, hôtels à insectes, dortoirs à chauve-souris et abris à couleuvres) dans ses parcs, mais également qu'elle en distribue aux citoyens. Pour les citoyens cette proposition remplirait plusieurs fonctions. D'abord elle permettrait la multiplication des abris fauniques sur le territoire de la ville, ensuite elle créerait une occasion de sensibilisation la population aux enjeux de la faune en ville et finalement elle pourrait avoir une portée mobilisatrice en faisant participer des organismes de développement social et des écoles pour la fabrication et la décoration des abris, par exemple.

### Réduire la pollution

- Les citoyens aimeraient que la Ville prenne des mesures qui permettent de réduire la pollution sonore dans la ville. Ils suggèrent l'**interdiction des tondeuses à moteur thermique** au profit des tondeuses électriques. La Ville quant à elle pourrait remplacer la tonte « mécanique » par des **animaux** (moutons/chèvres) dans certains de ses espaces verts. La plantation d'arbres dans les terrains riverains des autoroutes ([mentionnée dans la section 2.1.1](#)) permettrait également de réduire le bruit en ville, notamment aux abords des autoroutes.
- La **réduction de la pollution lumineuse** a été mentionnée parmi les mesures que l'on souhaiterait voir adopter par la Ville.
- Plusieurs citoyens souhaitent que la Ville **interdise les produits phytosanitaires** tels que des herbicides et pesticides. Ils proposent plutôt la **promotion de pratiques d'amendement des sols** tels que l'herbicyclage, le feuillicyclage et l'usage de compost (un compost qui pourrait être produit par la Ville et distribué aux citoyens comme à [Victoriaville](#)).

### Gérer le ruissellement

- La réduction du ruissellement fait également partie des préoccupations soulevées par les citoyens. Plusieurs aimeraient que la Ville mette en place des mesures pour favoriser l'adoption des **toits verts**, particulièrement pour les bâtiments dont le toit est plat. Ceci pourrait passer par la réglementation ou par des [incitatifs financiers](#).
- Les citoyens souhaiteraient que la Ville aménage davantage **d'infrastructures vertes**, de **jardins de pluie** ou de **ruelles bleu vert**.
- D'autres aimeraient que la Ville distribue des barils récupérateurs d'eau de pluie ou règlemente pour que les nouvelles constructions (habitation et stationnement) intègrent des **mesures de récupération de l'eau de pluie**.
- Finalement, l'arrêt de la **tonte dans les bassins d'orage** (exemple de la rue Louise Fiset à Cap-Rouge) a également été soulevé.

## 2.4 Cultiver l'amour citoyen de la nature et l'engagement

*Sachant que 75 % du territoire est de propriété non municipale, il faut encourager les citoyens à participer aux efforts de protection de la biodiversité et de la nature en général. Pour cela, la Stratégie doit définir les besoins appropriés de sensibilisation, d'information et de soutien aux initiatives du milieu.*

Les citoyens étaient invités à :

- Proposer des actions pour informer et accompagner la population vers des pratiques plus favorables à la biodiversité ;
- Identifier les mesures les plus appréciées pour soutenir les initiatives du milieu ;
- Identifier les gestes en faveur de la biodiversité qu'ils seraient prêts à poser chez eux.

Alors que la section précédente présentait le rôle que la Ville peut jouer pour faciliter l'adoption de meilleures pratiques ([la Ville comme modèle et la réglementation](#)), cette section aborde de façon plus précise les actions de communication à mettre en œuvre pour faciliter l'adoption, par les citoyens, de pratiques en faveur de la biodiversité.

Comme c'est le cas pour les thèmes précédents, les thèmes suivants ont été présentés en fonction de leur popularité. Considérant que ces propositions serviront à orienter le travail des équipes, il est important ici de considérer que, dans le cadre d'une campagne de communication, la priorisation des actions devrait être revue.

### **Mobiliser**

Pour les citoyens, la mobilisation favorise le passage à l'action et ils ont fait plusieurs propositions en ce sens :

- Soutenir les **initiatives citoyennes de déminéralisation et de verdissement** dans les quartiers (Verdir St-Roch/Saint-Sauveur) et favoriser la participation de groupes citoyens dans la planification des espaces verts de la ville ;
- Une **certification** du type « Ville amie des oiseaux » pourrait avoir un effet mobilisateur des citoyens pour mettre en œuvre des mesures visant à préserver les oiseaux (sortie des [chats](#), pellicule anticollision sur les fenêtres, etc.) ;
- Plus de **soutien financier et technique** pour la mise en œuvre des initiatives du milieu (ex. : associer des clubs ornithologiques et des organismes comme la Patente, TAPAJ ou YMCA pour construire des nichoirs, les faire peindre par les écoles, les installer dans des arbres de la ville et en faire faire le suivi à des clubs d'ornithologie ou les citoyens qui entretiennent bénévolement les boisés urbains et un plan d'eau dans le sous-bassin versant de la rivière Saint-Charles (secteur Léo-T.-Julien presque à la limite de la municipalité de Lac-Beauport et qui comprend le Lac des 4 — Cantons, des boisés et des terrains adjacents.) ;
- Mettre en place des **mesures d'écofiscalité** (ex. : taxe sur les véhicules excédentaires dans les foyers, bonus/malus en fonction d'un % de couvert végétal sur une propriété) ;
- Créer un **fonds dédié** pour financer des actions en faveur de la biodiversité alimentée par une mesure d'écofiscalité ;



- Développer des initiatives de **science participative** pour répertorier les espèces présentes sur le territoire de la ville et en faire le suivi ;
- Organiser des activités de ramassage **de déchets** (mégots).

### Informer et éduquer

- Pour plusieurs citoyens l'adoption de meilleures pratiques passe par une **meilleure connaissance des enjeux** relatifs à la biodiversité.

Pour cela, ils proposent différentes pistes d'action :

- L'organisation de campagnes pour **promouvoir les bonnes pratiques** et **expliquer l'impact des mauvaises** pratiques sur l'environnement et la santé. Des étudiants pourraient en sciences pourraient contribuer à la production des contenus (capsules vidéo, etc.). À ce titre, pour donner un maximum de visibilité on propose de diffuser ces messages sur les véhicules de la Ville, les autobus et les abribus du RTC ;
  - La tenue de **formations** destinées aux citoyens pour améliorer leurs pratiques d'entretien du jardin ou d'**ateliers** associés à la création d'**aménagements-modèles** ;
  - Une aide technique et financière pour aider les citoyens à aménager et entretenir leurs jardins de façon à soutenir la biodiversité ;
  - La distribution de **guides** dans lesquels trouver les bonnes pratiques, des conseils concrets ;
  - Revoir la page [Jardins de biodiversité](#) du site Web de la Ville de sorte à en faire un **outil d'aide à la décision** pour le citoyen proposer des alternatives plus favorables à biodiversité en y intégrant des hyperliens.
- Parmi les sujets à aborder dans le cadre de campagnes d'information, les citoyens ont été nombreux à mentionner **les pelouses**. Pour beaucoup le temps des gazons uniformes est révolu. Ils souhaitent que des efforts de sensibilisation soient mis pour promouvoir les pelouses hautes, naturelles de même que les alternatives au gazon comme les plantes couvre-sols (trèfle, thym, pré fleuri).



Source : [iStock-1413198800.jpg \(1024x683\)](#)  
[\(quebec.qc.ca\)](#)

Ils ont été nombreux également à plébisciter la sensibilisation et la promotion des **plantes vivaces** et **indigènes** (les asclépiades notamment) dans les espaces publics et privés ainsi que les **insectes** dont les pollinisateurs indigènes (abeilles indigènes, bourdon terricole, bourdon ardent, abeille de courge, etc.) ainsi que sur les espèces qu'ils préfèrent et inviter les citoyens à en planter.

Plusieurs citoyens ont mentionné un manque de connaissance des **espèces exotiques envahissantes**. Ils proposent que des actions soient mises en place pour aider les citoyens à les (re)connaître, à savoir comment les contrôler ou les éradiquer et comment s'en départir adéquatement. Cette information pourrait être transmise dans le cadre d'**ateliers de ramassage**. On suggère également la création d'une **application** permettant de **géolocaliser les lieux où se trouvent des plantes exotiques envahissantes** et à laquelle les citoyens pourraient contribuer.

On propose de cibler également **les plus jeunes** par l'intermédiaire de différentes activités à mettre en place au sein des écoles afin de bien **les outiller pour l'avenir** : aménagement de potagers, distribution des semences de plantes indigènes (comestibles ou non) adaptées à la culture en pot, donner des notions de base en horticulture (récupération et entreposage de graines), organiser des ateliers avec des travailleurs issus de domaines tels que l'agriculture biologique, la biologie, l'horticulture, etc.

Plusieurs suggèrent de profiter du momentum créé par des initiatives similaires (le défi pissenlit, mai sans tondeuse) pour mettre en place de telles mesures (incluant la [réglementation sur les pelouses](#)).

### Développer un sentiment d'appartenance

- Pour **susciter de la fierté** et favoriser **l'adhésion aux comportements promus**, les citoyens proposent la création d'un label du type « **Ville sans pesticide** » qui pourrait être apposé à différents endroits bien visibles (véhicules de la Ville, sous les panneaux routiers de la ville de Québec, sur les vêtements des employés horticoles, etc.). Ce label pourrait se décliner aux propriétés privées également « **propriété sans pesticide** » pour inciter les citoyens à emboîter le pas. On propose également des certifications comme « **Ville amie des monarches** » ou « **Ville amie des oiseaux** ».

### Faciliter/encourager l'adoption de pratiques favorables à la biodiversité

- Les citoyens ont proposé des mesures visant à faciliter l'adoption de pratiques favorables à biodiversité, soit en encourageant l'adoption de bons comportements par la remise de récompenses, soit en supprimant des freins à l'adoption du comportement. Ainsi, les citoyens ont proposé :
  - L'organisation d'un **concours annuel**, destiné aux secteurs commercial, institutionnel et industriel, récompensant le terrain dont les aménagements **favorisent le plus la biodiversité** (par exemple : sans pelouse et aménagements floraux). Un tel concours pourrait également s'adresser aux citoyens et récompenser « le plus beau jardin urbain » (dont les critères pourraient être : la plus grande biodiversité, qui intègre une certaine collaboration (dans le cas d'un aménagement qui s'étendrait sur plusieurs terrains par exemple) ;

- La **distribution d'abris fauniques** (nichoirs, hôtels à insectes, abris pour les chauves-souris ou les couleuvres par exemple) ou de plantes **vivaces indigènes** ;
- L'organisation annuelle d'une **foire d'échanges de plantes** ou de boutures à la fin de l'été ;
- Promouvoir davantage le **programme de plantation d'arbres** de la Ville et inciter les citoyens qui en ont bénéficié à en faire la promotion.

### Mettre en valeur

- Plusieurs citoyens ont soulevé le besoin de **mettre en valeur** et **promouvoir** les **éléments naturels** notables tels que les [attraits naturels de la ville](#), les arbres à grand déploiement du territoire en **les identifiant**, les **bonnes pratiques d'aménagement** réalisées. Qu'elles aient été mises en place par des citoyens, la Ville, une institution ou une entreprise. Cette mise en valeur pourrait se concrétiser par :
  - La création d'un centre à vocation pédagogique tel qu'un jardin botanique ;
  - La création et la diffusion de capsules vidéo, de montages photos avant/après ou de visite à la suite des travaux d'aménagements ;
  - En identifiant les espèces végétales ou les arbres à grand déploiement (publics comme privés) à l'aide de pancartes ou de « tag ».

## 3. ATTRAITS NATURELS DE LA VILLE ET COUPS DE CŒUR DES CITOYENS

### 3.1 Les attraits naturels

Considérant que les attraits naturels ont cette force de faire distinguer une région parmi d'autres dans un pays ou même dans le monde, les citoyens étaient invités à :

- Identifier le plus grand atout naturel de la ville de Québec ;
- Proposer une espèce faunique et une espèce floristique emblématiques de la ville de Québec.

Type	Attraits naturels de Québec	Nbre d'occurrences et de votes	
Lieux emblématiques	<b>Fleuve Saint-Laurent</b>	<b>Occ. : 3</b>	<b>Votes : 19</b>
	Les rivières	Occ. : 3	Votes : 13
	Le parc de la Rivière-Saint-Charles	Occ. : 2	Votes : 13
	La rivière Beauport	Occ. : 2	Votes : 7
	Les battures de Beauport	Occ. : 2	Votes : 3
	La baie de Beauport	Occ. : 1	Votes : 1
	La rivière Saint-Charles (Kabir Kouba)	Occ. : 1	Votes : 1
	Le boisé Neilson	Occ. : 1	Votes : 0
	Projet de jardin écologique	Occ. : 1	Votes : 0

Type	Attrait naturels de Québec	Nbre d'occurrences et de votes	
Espèces fauniques emblématiques	<b>La mésange à tête noire</b>	<b>Occ. : 2</b>	<b>Votes : 6</b>
	Le pic mineur	Occ. : 1	Votes : 4
	La sitelle à poitrine blanche	Occ. : 1	Votes : 4
	Le faucon pèlerin	Occ. : 1	Votes : 3
	Le bourdon terricole	Occ. : 2	Votes : 2
	Le bar rayé	Occ. : 1	Votes : 1
	La carouge à épaulettes	Occ. : 1	Votes : 0
	Le harfang des neiges	Occ. : 1	Votes : 0
Espèces floristiques emblématiques	<b>Les arbres matures</b>	<b>Occ. : 1</b>	<b>Votes : 10</b>
	Le trille rouge	Occ. : 2	Votes : 7
	Le saule pleureur	Occ. : 1	Votes : 4
	Le myosotis	Occ. : 1	Votes : 4
	L'amélanchier	Occ. : 1	Votes : 3
	Le sureau	Occ. : 1	Votes : 3
	Le tussilage	Occ. : 1	Votes : 3
	L'érythrone d'Amérique	Occ. : 1	Votes : 3
	Le mélilot blanc	Occ. : 1	Votes : 0
	L'épilobe à graine nue	Occ. : 1	Votes : 0

### 3.2 Les coups de cœur

Située entre fleuve et montagnes, parcourue par quatre grandes rivières (rivière du Cap-Rouge, rivières Saint-Charles et du Berger, rivière Beauport, et la rivière Montmorency) et de nombreux lacs et cours d'eau, Québec possède un patrimoine naturel exceptionnel pour une ville de près de 550 000 personnes. 45 % du territoire est couvert de milieux naturels boisés, humides ou aquatiques, dont de nombreux parcs, espaces verts et bases de plein air accessibles aux citoyens.

Les citoyens étaient invités à identifier leurs parcs naturels et autres milieux naturels préférés. Pour cibler les sites avec plus de précision, ils étaient invités à placer des épingles sur une carte interactive.

Coup de cœur (site)	Quartier
<a href="#">Boisé en milieu humide situé sur le site d'Hydro-Québec à Vanier</a>	Vanier
<a href="#">Jardin universitaire Roger-Van den Hende</a>	Cité-Universitaire
<a href="#">Plage Jacques-Cartier</a>	Cap-Rouge
<a href="#">Parc Chauveau</a>	Neufchâtel Est–Lebourgneuf
<a href="#">Embouchure de la rivière Beauport</a>	Vieux-Moulin
Tout le <a href="#">sentier le long de la rivière Saint-Charles</a>	Vieux-Limoilou
<a href="#">Boisé de la Promenade des Sœurs</a>	Cap-Rouge
<a href="#">Boisé du secteur de la prise d'eau à Charlesbourg</a>	Sainte-Thérèse-de-Lisieux
Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles, <a href="#">Secteur de la rivière du Berger</a>	Duburger–Les Saules
<a href="#">Parc des Saules</a>	Duburger–Les Saules

<a href="#">Pointe de Maizerets</a>	Vieux-Moulin
<a href="#">Parc Chauveau</a>	Neufchâtel Est–Lebourgneuf
<a href="#">Boisé de Tequenonday</a>	Sillery
<a href="#">Parc dans Limoilou</a>	Vieux-Limoilou
<a href="#">Parc de l’Escarpement</a>	Neufchâtel Est–Lebourgneuf
<a href="#">Sentier des Grèves</a>	Pointe-de-Sainte-Foy
<a href="#">Boisée des Châtels</a>	Des Châtels
<a href="#">Parc Jean-Roger-Durand</a>	Loretteville
<a href="#">Sentiers le long des berges de la rivière Du Berger (secteur de la Comtoise)</a>	Neufchâtel Est–Lebourgneuf
<a href="#">Boisé des Châtels</a>	Des Châtels
<a href="#">Boisé des Châtels</a>	Des Châtels
<a href="#">Dernier boisé à Vanier</a>	Vanier
<a href="#">Promenade le long de la voie ferrée</a>	Vanier
<a href="#">Ruisseau de Paque</a>	Neufchâtel Est–Lebourgneuf
<a href="#">Espace vierge à exploiter comme parc</a>	Loretteville
<a href="#">Boisé de Châtels</a>	Des Châtels

Pour beaucoup de citoyens, la proximité du milieu naturel dans leur quartier est importante ainsi que les activités qu’il rend possibles (la marche, le vélo, l’observation des oiseaux et de la biodiversité en général, la photographie).

Dans les quartiers où les milieux naturels sont moins nombreux, le milieu naturel préféré des citoyens s’impose du fait de sa rareté.<sup>2</sup>

Les sites les plus évoqués par les citoyens lors de cet exercice ont été le **Boisé des Châtels** et divers secteurs du **Parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles** avec 4 et 3 occurrences, respectivement.

#### 4. QUÉBEC, RÉGION DE LA BIOSPHÈRE

*Les régions ou réserves de biosphère sont des lieux d’apprentissage et d’opérationnalisation du développement durable. L’obtention du statut par l’UNESCO est un processus qui exige une grande volonté et une implication réelle de la communauté.*

*Chaque région a pour objectif de remplir trois fonctions liées et complémentaires :*

- *Conservation de la biodiversité et de la diversité culturelle ;*
- *Développement économique durable sur le plan socioculturel et environnemental ;*
- *Soutien logistique, soutenant le développement de la recherche, le suivi, l’éducation et la formation.*

Les citoyens étaient invités à donner leur avis sur la démarche de la Ville de faire de Québec une région de biosphère.

Ils étaient donc invités à :

<sup>2</sup> Plus de détails sur le choix des coups de cœur et ce qui les motive notamment (attraits et activités qui y sont pratiquées) peuvent être consultés dans le document *Compilation\_des\_coups\_de\_coeur* en annexe.

- Dire quelle serait, selon eux, la valeur ajoutée principale du statut de réserve de biosphère pour la ville ;
- Nommer les enjeux prioritaires devant faire l'objet de travaux par la région de la biosphère ;
- Identifier des partenaires et organismes pour contribuer aux activités de la région de la biosphère.

Seuls 7 participants se sont prononcés sur ce sujet.

### **La valeur ajoutée**

Pour une majorité des répondants (4 sur 7), un tel statut permettrait de conserver et protéger les milieux naturels. Pour l'un d'entre eux, cela donnerait plus de « poigne » face aux intérêts privés/capitalistes et deux participants pensent que cela permettrait une protection plus pérenne qui dépasserait les mandats électoraux. Pour un participant cela serait une source de fierté et pour un autre cela serait synonyme d'une meilleure qualité de vie et aurait un pouvoir attractif sur les immigrants. Pour un participant, la Ville ne remplit pas suffisamment les trois fonctions énoncées pour être éligible au statut.

### **Les enjeux prioritaires**

- Se doter d'une couronne verte ;
- Protéger à l'aide d'un statut d'aires protégées tous les territoires sensibles ou d'exception de la ville ;
- L'eau doit être la pierre angulaire de la conservation de la biodiversité ;
- Désigner « Réserve faunique » les battures de Beauport et les rives du fleuve à l'est ;
- Restaurer les rives de la rivière Montmorency et créer un parc linéaire renaturalisé ;
- Désigner aires protégées les bandes riveraines des lacs, des rivières, des ruisseaux, les zones inondables, les marais, et tous les bassins versants des prises d'eau ainsi que les territoires montagneux tels que le mont Saint-Louis et la montagne des Trois-Sommets pour les protéger de tous projets de développement ;
- Développer le transport en commun ;
- Mieux partager l'espace entre les différents usagers (trop d'espace alloué aux auto) ;
- Végétaliser et protéger les milieux naturels ;
- Créer des espaces verts ;
- Atteindre les cibles de canopée dans tous les quartiers de la ville ;
- Conserver les arbres sur le tracé du tramway ;
- Mettre à jour l'ensemble des règlements permettant de remplir les trois fonctions de la région de biosphère ;
- Protéger les milieux naturels d'importance ;
- Conserver tous les milieux humides et en créer de nouveaux.

**Partenaires et organismes identifiés pour participer aux activités**

- Les comités de citoyen.ne.s et les communautés de la simplicité volontaire, du zéro déchet et de la Décroissance <https://polemos-decroissance.org/>,
- Les organismes et ONG du milieu de l'environnement : La Fondation David Suzuki, Greenpeace, les organismes hébergés au centre Frédéric Back dont Vivre en Ville, les ami(e)s de la terre de Québec, Équiterre, l'Organisme de bassin de versant de la Capitale nationale, Conservation de la nature Canada, Canards illimité, Mères au front, Agiro, la société de la rivière Saint-Charles, Craque Bitume, La fondation Provancher, la Fondation Monique Fitz-Bach.
- La communauté scientifique et les experts : Ouranos, les universitaires et chercheurs du milieu et les écoles. L'IPBES pour consultation.
- Les acteurs du secteur agricole : les Urbainculteurs, les agriculteur. trice. s bio, les spécialistes de la permaculture et de l'agroforesterie et forêt nourricière, et les semenciers.
- Les artistes (musique, livre, théâtre, etc.) : [pour leur capacité à] *créer un autre imaginaire, raconter un futur désirable où nous aurons agradé les sols, réensemencé l'espoir de vivre en harmonie avec notre vrai nature d'animal faisant parti du vivant sur une belle planète bleue.*
- Les institutions : La Commission de la Capitale nationale, la SÉPAQ et le ministère de l'Environnement du Québec.
- Le secteur privé/milieu des affaires : les industries.
- Les Premières Nations : L'Institut de développement des Premières Nations du Québec et du Labrador et le Bureau du Nionwentsio (Wendake).